

COMITÉ DE SUIVI DU RÉFÉRENCEMENT

Mardi 2 juillet 2019 – 15h00

Arche Sud – salle 12N73

Ministère de la transition écologique et solidaire

**Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les
collectivités territoriales**

ORDRE DU JOUR

- 1 - Suivi de l'activité de l'organisme de référence en termes de données quantitatives et qualitatives
- 2 – Transferts de solidarité (méthodologie)
- 3 - Plan de communication
- 4 – Modalités de fonctionnement du comité de suivi
- 5 - Questions diverses (mise en place du 100% santé, contrat dépendance...)

– ÉTAT D'AVANCEMENT

- 9 novembre 2018 : premier comité de suivi avec les trois organisations syndicales signataires du protocole
- 8 février 2019 : signature de la convention de référencement
- 30 avril 2019 : choix de l'AMO pour le suivi du référencement
- 26 juin : réunion avec les opérateurs associés
- 2 juillet 2019 : comité de suivi

1 - SUIVI DE L'ACTIVITÉ DE L'ORGANISME DE RÉFÉRENCE

1.1 Bilan de l'activité opérationnelle sur le terrain

1.2 Bilan des flux d'appels reçus sur les plateformes téléphoniques

1.3 Bilan des adhésions

1.4 Point sur les prestations décaissées

1.1 BILAN DE L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE SUR LE TERRAIN

Près de 2 700 contacts réalisés ou à venir (au 31 mai)

- 2 200 points de contacts sur le terrain avec les agents ont eu lieu depuis le lancement de l'offre à l'échelle nationale (permanences, réunions d'information, rendez-vous)
- Près de 500 contacts supplémentaires planifiés et à venir

Différents supports d'information et de communication ont été créés à destination des agents (plaquettes, site internet, réunions, permanences, devis en ligne, messages sur l'intranet du ministère...)

Régions	Contacts et rencontres réalisés	Contacts et rencontres à réaliser	Réunions d'information réalisées	Réunions d'information à réaliser	RDV réalisés	RDV pris dans mais pas réalisés	Total RDV
NOUVELLE-AQUITAINE	10	6	11	19	122	0	122
AUVERGNE-RHONE-ALPES	40	10	27	17	296	29	325
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	12	13	12		67	0	67
NORMANDIE	90	8	13	5	125	32	157
BRETAGNE	27	13	17	9	91	11	102
PAYS DE LA LOIRE	36	9	11	11	53	29	82
CENTRE-VAL-DE-LOIRE	28	5	6	10	59	21	80
GRAND-EST	160	8	32	14	254	19	273
HAUTS-DE-FRANCE	12	5	5	4	74	-	74
ILE-DE-FRANCE	36	0	27	10	116	-	116
OCCITANIE	24	19	25	15	188	27	215
PACA-CORSE	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
OUTRE-MER*	35	60	9	4	50	5	55
TOTAL National	510	156	195	118	1 495	173	1 668

*Martinique, Guyane, Réunion, Mayotte

1.2 BILAN DES APPELS TÉLÉPHONIQUES

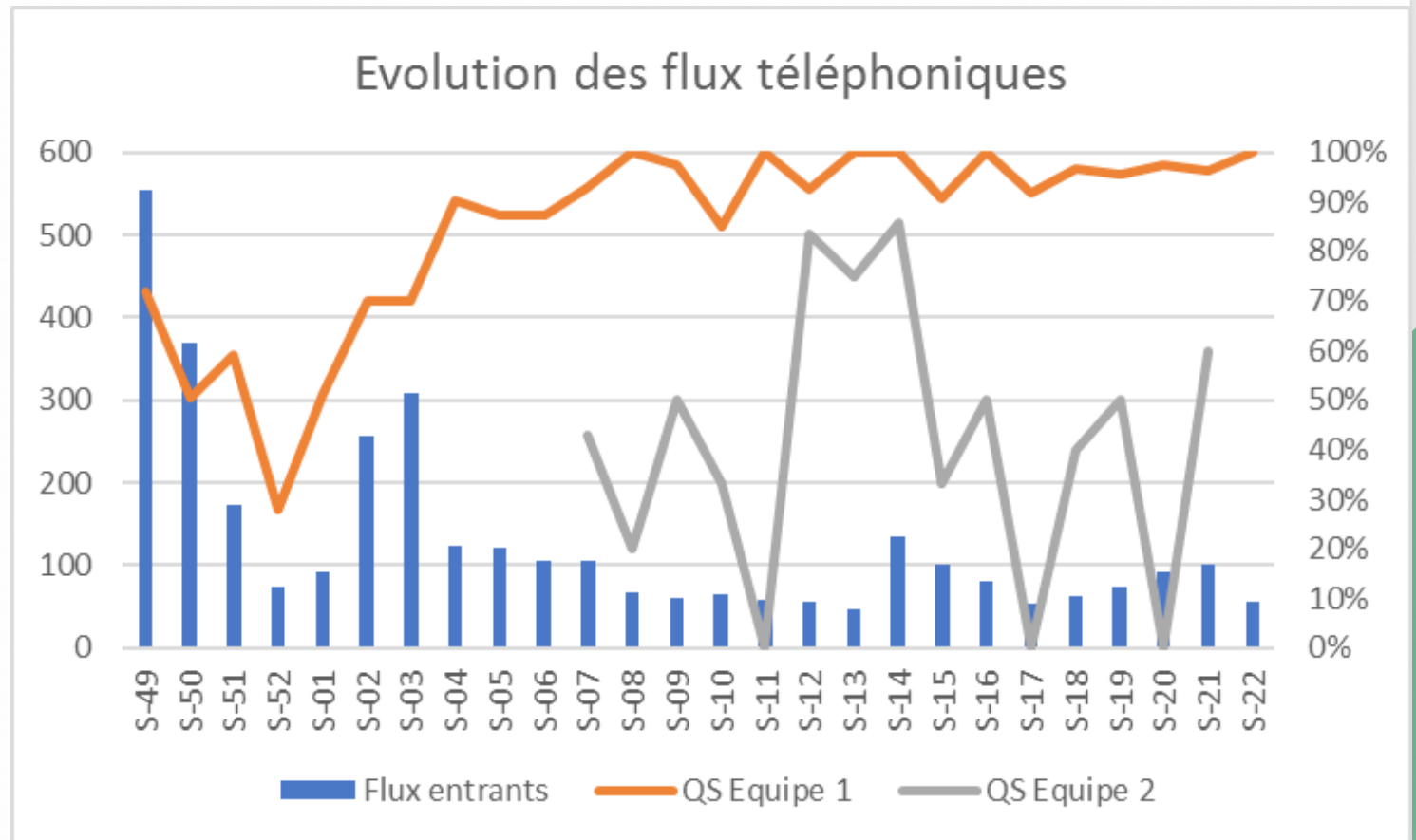
PRÈS DE 3400 APPELS REÇUS (DONNÉES AU 31/05/2019)

3398 appels réceptionnés

- 2771 appels de prospects (agents non adhérents)
- 534 appels d'adhérents

Un taux de décroché (QS) de 74% en moyenne

- Equipe 1 : dédiée au renseignement et à la « commercialisation »
- Equipe 2 : dédiée à la gestion



1.3 BILAN DES ADHÉSIONS AU 31/05/2019

Au 31/05/2019, la MGEN a enregistré **239 adhésions pour 427 Mutualistes**

Un volume contenu pouvant s'expliquer notamment par un démarrage de l'offre après la période de renouvellement des contrats individuels.

Département	Membre Participant	Bénéficiaire Conjoint	Bénéficiaire Enfant	Total général
10 ans et moins			44	44
11 - 20 ans			98	98
21 - 30 ans	6		20	26
31 - 35 ans	4	1		5
36 - 40 ans	18	3		21
41 - 45 ans	31	2		33
46 - 50 ans	49	5		54
51 - 55 ans	46	4		50
56 - 60 ans	41	5		46
61 ans et plus	44	6		50
Total général	239	26	162	427

BILAN DES ADHÉSIONS PAR SERVICE D'ORIGINE

Ministère / Employeur	Membre Participant	Bénéficiaire Conjoint	Bénéficiaire Enfant	Total général
MINISTERE	219	23	143	385
ETABLISSEMENTS PUBLICS	20	3	19	42
VOIES NAVIGABLES DE FRANCE	5	2	4	11
PARC NATIONAL DES CEVENNES	2		5	7
METEO FRANCE	4		2	6
CEREMA	3		3	6
PARC NATIONAL LES CALANQUES	1		4	5
INS NATIONAL INFORMATION GEOGRAPHIQUE FORESTIERE	3		1	4
OFFICE NATIONAL DE LA CHASSE ET LA FAUNE SAUVAGE	2	1		3
Total général	239	26	162	427

ADHÉSION ET NIVEAU DE COUVERTURE

Offre	Membre Participant	Bénéficiaire Conjoint	Bénéficiaire Enfant	Total général
Santé 1				
Sans prévoyance		11	47	58
Prévoyance A	59			59
Prévoyance B	14			14
Prévoyance Frais Funéraires	10			10
Total Santé 1	83	11	47	141
Santé 2				
Sans prévoyance		15	115	130
Prévoyance A	98			98
Prévoyance B	47			47
Prévoyance Frais Funéraires	11			11
Total Santé 2	156	15	115	286
Total général	239	26	162	427

- L'offre santé niveau 2 est majoritairement souscrite par les agents
- La préoccupation essentielle semble être la couverture santé. En effet, quel que soit le niveau en santé, c'est majoritairement le premier niveau de prévoyance qui est souscrit
- 21 retraités ont adhéré à l'offre

A noter, 40 personnes ayant souscrit auparavant par une offre MGEN Santé Prévoyance et détenant le module complémentaire ALPTIS ont conservé ce module lors de la souscription à l'offre référencée

TAUX DE TRANSFORMATION (ADHÉSIONS SUR NOMBRE DE RENDEZ-VOUS RÉALISÉS)

Régions	RDV réalisés	Adhésions	Taux de transformation (sur RDV réalisés)
NOUVELLE-AQUITAINE	122	12	10%
AUVERGNE-RHONE-ALPES	296	32	11%
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	67	8	12%
NORMANDIE	125	9	7%
BRETAGNE	91	8	9%
PAYS DE LA LOIRE	53	9	17%
CENTRE-VAL-DE-LOIRE	59	12	20%
GRAND-EST	254	32	13%
HAUTS-DE-FRANCE	74	9	12%
ILE-DE-FRANCE	116	33	28%
OCCITANIE	188	36	19%
PACA-CORSE	NC	31	N/A
Outre-Mer*	50	8	16%
TOTAL National	1 495	239	16%

*Martinique, Guyane, Réunion, Mayotte

1.4 BILAN DES PRESTATIONS VERSÉES AU 31/05/2019

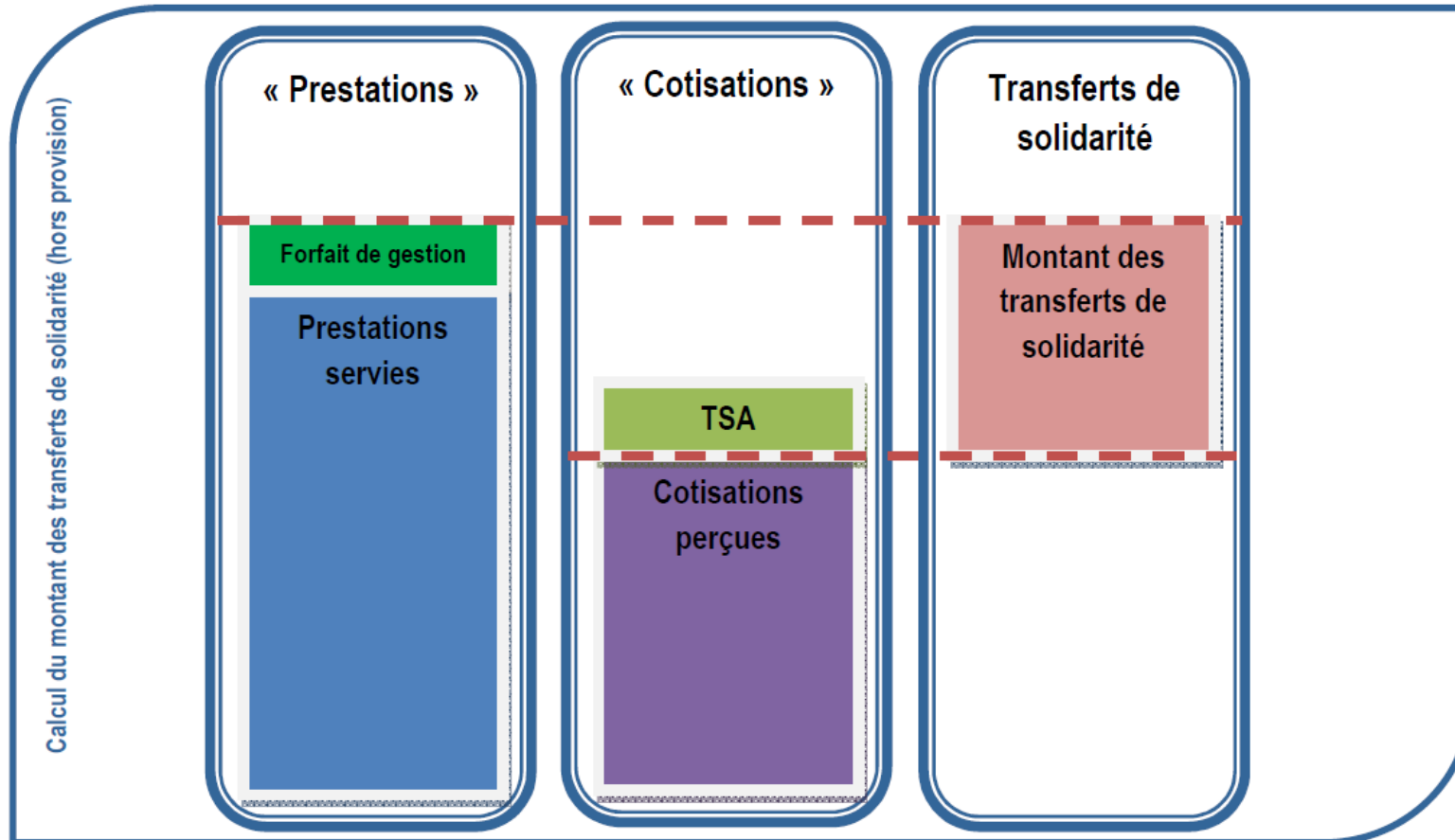
Montant des prestations santé versées

- Santé au global : 17 174 euros
 - Santé 1 : 5107 euros
 - Santé 2 : 12066 euros
- 170 bénéficiaires
 - 59 sur santé 1
 - 111 sur santé 2

Montant des prestations prévoyance versées

- Uniquement prévoyance B : 2035 euros pour de l'incapacité
- 1 seul bénéficiaire

3 – TRANSFERTS DE SOLIDARITÉ (MÉTHODOLOGIE)



3 – COMMUNICATION

- Différents supports d'information et de communication ont été mis à disposition des agents et des services
 - Plaquettes de communication
 - Ligne téléphonique dédiée
 - Réunions d'information
 - Sites Intranet des services
 - Devis en ligne

- Messages aux agents (8 novembre et 4 décembre 2018, 4 avril 2019)
- Messages aux services (2 février 2019, réunions d'information)

- Campagne de communication à la rentrée

4 - FONCTIONNEMENT DU COMITÉ DE SUIVI

- 2 réunions par an du comité de suivi, en juin et octobre, avec les trois organisations syndicales signataires
- Seront présentés : le bilan des adhésions, la validation des transferts de solidarité, l'analyse des résultats santé et prévoyance, les évolutions tarifaires ...
- Des groupes de travail thématiques, en fonction des besoins
- Des réunions de suivi avec les opérateurs associés

4 – QUESTIONS DIVERSES

FIN